



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BAZAS**

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-neuf octobre, le Conseil Municipal dûment convoqué le 12 octobre 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle DEXPERT, Maire.

Nombre de membres
en exercice : 27
Membres présents : 22
Procurations : 5
Suffrages exprimés : 27
Votes Pour : 27
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mme Isabelle DEXPERT, Mme Danielle BARREYRE, M. Bernard JOLLYS, Mme Isabelle BERNADET, M. Patrick DUFAU, Mme Isabelle POINTIS, M. Richard BAMALE, Mme Marie-Bernadette DULAU, M. Francis DELCROS, M. Julien RIVIERE, Mme Amandine BARBERE, M. Laurent SOULARD, Mme Florence DUSSILLOLS, Mme Francine CHADEF AUD, M. Patrick DARROMAN, Mme Catherine BERNOS, M. Jacques DELLION, Mme Emmanuelle PEIGNIEUX, M. Pierre MONCHAUX, Mme Sonia CILLARD-CARRARA, Mme Marie-Agnès SALOMON, Mme Sylvie BADETS.

Excusés : M. Nicolas SERRIERE (Procuration à D. BARREYRE), M. Laurent JOUGLENS (Procuration à L. SOULARD), Mme Mélanie MANO (procuration à F. CHADEF AUD), M. Jean-Bernard BONNAC (Procuration à M-A. SALOMON), M. Sébastien LATASTE (Procuration à S. BADETS).

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BERNADET

N° DE_2021_122

**OBJET : ECLAIRAGE TERRAIN D'HONNEUR STADE DE PERETTE – DEMANDE DE SUBVENTION
A LA LIGUE DE FOOTBALL DE NOUVELLE-AQUITAINE**

Madame Danielle BARREYRE rappelle à l'assemblée qu'il est prévu le remplacement des installations d'éclairage des terrains de grands jeux de Pérette, afin d'être en adéquation avec les obligations règlementaires, les principes de transitions énergétiques et de contenir les coûts de consommation des flux.

Compte tenu du coût des travaux élevés, une aide complémentaire de 15 % peut être octroyée par la LIGUE de Football de Nouvelle-Aquitaine (L.F.A).

Madame Danielle BARREYRE propose à l'assemblée de solliciter une subvention auprès de la LIGUE de Football de Nouvelle-Aquitaine (L.F.A)

Le plan de financement serait le suivant :

Estimation modernisation éclairage des équipements sportifs 64 313.43 € HT
Subvention du Département de la Gironde 20 % (+coef.1.20).....13 000.00 €
Subvention de la **Ligue de Football N-A** 20 %.....12 862.69 €
Quote-part restant à la charge de la collectivité 38 450.74 €
La Commune préfinancera la TVA.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de solliciter une aide auprès du LIGUE de Football de Nouvelle-Aquitaine (L.F.A)

- **Considérant** la démarche de de mise aux normes de l'éclairage des équipements sportifs,
- **Considérant** que ce nouvel éclairage permettra d'accueillir de nouvelles compétitions,
- **Considérant** la possibilité de bénéficier d'un financement de la LIGUE de Football de Nouvelle-Aquitaine (L.F.A)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de procéder à la réhabilitation de l'éclairage du terrain d'honneur de Pérette.

APPROUVE le plan de financement ci-dessus.

SOLLICITE une subvention de la LIGUE de Football de Nouvelle-Aquitaine (L.F.A) au taux de 20 % (affecté du coefficient de solidarité 2021, fixé à 1,20) d'un montant de 12 862,69€.

S'ENGAGE à prendre en charge la part non couverte par la subvention ainsi que la TVA.
Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2021.

CHARGE Madame le Maire de l'exécution de la présente et de signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré à Bazas, les jour, mois et an que-dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Isabelle DEXPERT

